



CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION PERIODE DE AVRIL A JUIN 2025

Le paiement de la demi-pension s'effectuera selon le calendrier ci-dessous de 7H30 à 12H.
Le tarif d'un repas est de 2,20 €.

MOIS CONCERNES	NOMBRE DE JOURS		PERIODE DE PAIEMENT		MONTANT	
	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle	Sur place	En ligne	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle
AVRIL 2025	9	12	Lundi 7 avril Mardi 8 avril Jeudi 10 avril	Du 1 ^{er} avril au 15 avril 2025	19, 80	26, 40
MAI 2025	13	17	Lundi 5 mai Mardi 6 mai Vendredi 9 mai	Du 1 ^{er} mai au 15 mai 2025	28, 60	37, 40
JUN 2025	11	14	Lundi 2 juin Mardi 3 juin Jeudi 5 juin	Du 1 ^{er} juin au 15 juin 2025	24, 20	30, 80
	SELON SOLDE				SELON SOLDE	

Mode de paiement :

- chèque : à l'ordre de l'Agent comptable du collège Jeanne & Emile ADENET en indiquant au verso le nom, prénom et le numéro de la carte de l'élève. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'établissement.
- espèces : pensez à faire l'appoint
- carte bancaire
- en ligne : accessible via le site du collège <https://site.ac-martinique.fr/clg-adenet/>

Le François, le 25 mars 2025

Le principal

Philippe SAINT-LOUIS

